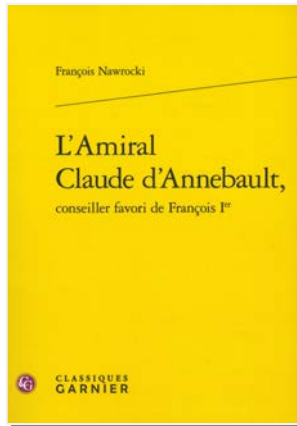


Sélection d'ouvrages présentés en hommage
lors des séances 2017 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



NAWROCKI (François), *L'amiral d'Annebault, conseiller favori de François I^{er}*. Paris, Classiques Garnier, mai 2015, 760 p. (Bibliothèque d'histoire de la Renaissance, 7).

Claude d'Annebault (1495-1552), maréchal et amiral de France, fut pendant une dizaine d'années le favori et principal conseiller du roi François I^{er}. Une étude approfondie de sa vie et de sa carrière doit donc apporter une contribution importante à la connaissance de la politique et de la société au cours du XVI^e siècle.

Il faut dire d'abord que le livre est une version relue et enrichie d'une thèse de doctorat soutenue en 2009 à Paris Sorbonne sous la direction de Denis Crouzet. Cette recherche, entièrement originale, prend figure de tour de force documentaire. En effet, le plus souvent la fécondité d'un sujet de thèse découle de l'évidence des sources, rassemblées matériellement dans un fonds familial ou institutionnel ou bien présentant une cohérence intellectuelle liée à un type de textes. Malgré le rôle éminent de ce personnage dans le gouvernement du royaume à la fin du règne de François I^{er}, le cas d'Annebault n'offrait aucune facilité de ce genre. Pour atteindre chaque péripétie de son existence, il fallait imaginer ses sources virtuelles, il fallait construire un puzzle historique qui, du fait des activités guerrières et diplomatiques du héros, s'étend à peu près à toute l'Europe occidentale. Les matériaux mis en œuvre ont été recueillis dans environ cinquante fonds et dépôts d'archives et de manuscrits. Lorsqu'on sait que M. Nawrocki, conservateur au Ministère de la Culture, n'a bénéficié d'aucun congé, d'aucune aide financière et qu'il a dû faire ses recherches à l'étranger dans ses mois de congé annuel et entièrement à ses frais, on peut mesurer la force de sa vocation historique, son intelligence des sources et son extraordinaire capacité de travail.

On peut expliquer la relative obscurité du personnage et la lacune de l'historiographie sur les décennies 1530 et 1540 par les échecs de François I^{er} vieillissant, contrastant avec l'éclat des premières années du règne. En fait, les obstacles documentaires ont une grande part dans cette sorte d'éclipse historique. Ce sont les intuitions politiques de l'auteur, l'ampleur de son érudition et son expertise savante qui ont rendu cette recherche fructueuse et font son excellence.

L'exposé respecte l'ordre chronologique qui s'impose dans la rédaction d'une biographie, mais il l'accompagne, chemin faisant, de chapitres thématiques qui correspondent aux étapes de la carrière politique de Claude d'Annebault. Le compte rendu ne saurait prétendre résumer les acquis de cette thèse étonnamment novatrice. Il faut ici se contenter d'énumérer quelques points essentiels qui touchent l'histoire socio-institutionnelle.

D'entrée de jeu, l'exposé de l'origine de la fortune familiale analysée sur deux siècles est un modèle d'ingéniosité savante. Annebault était d'abord riche, il avait hérité de divers domaines normands et il acquérait par son mariage de terres étendues en Bretagne et Poitou. Il était aussi bel homme et bon soldat, qualités essentielles dans la cour du « roi chevalier ». Son entrée dans l'amitié du souverain résultait plus particulièrement de ses

connaissances des chevaux et des chiens qui lui permettaient de tenir des charges dans les chasses royales et donc de côtoyer le roi dans ses meilleurs moments de loisir. Ces mérites dépassent le rang des anecdotes curieuses ; dans le cadre de la société curiale du XVI^e siècle, elles appartenaient au genre de vie seigneurial et aux meilleurs moyens de parvenir. Elles aident à comprendre les comportements des personnes et l'intrigue des événements.

L'étude empirique des responsabilités qui ont échoué au personnage permet de révéler les réalités institutionnelles, avec plus de conviction et de nuances que ne le pourrait la vulgate de l'histoire du droit. Les archives de la pratique reflètent en effet non la doctrine qu'enseignent les traités d'histoire du droit public, mais les réalités, lacunes, réussites ou distorsions de l'exercice du pouvoir, les soumissions des responsables aux chocs des événements, les limites de leurs moyens, les modalités médiocres ou aventureuses de leurs décisions. Ainsi, le passage d'Annebault au gouvernement du Piémont est l'occasion d'exposer le mécanisme des assemblées des États de ce territoire transalpin et d'expliquer l'organisation de la justice qui était dominée dans cette province par le parlement siégeant à Turin. Il se trouve que la charge piémontaise d'Annebault correspondait à la publication en 1539 de l'ordonnance de Villers-Cotterets, imposant le français à la place du latin. Le cas du Piémont, où la tradition juridique était latine et le langage commun un dialecte italien, suscita des transactions rares et offre de la sorte un exemple d'application locale des textes législatifs qui n'a pas d'équivalent dans l'historiographie.

De même, lorsqu'Annebault parvient aux dignités d'amiral et de principal conseiller du roi, c'est l'occasion pour la thèse de révéler le fonctionnement quotidien du gouvernement, c'est à dire le processus des prises de décisions politiques et les modes de gestion des provinces. Les textes cités mettent en scène, racontent, décrivent, font vivre la dualité structurelle des Conseils royaux. Le Conseil dit des affaires tenu le matin avec le roi concernait la grande politique, tandis que le Conseil privé de l'après-midi gérait le train ordinaire de l'administration du pays. On apprend que l'audience des ambassadeurs donnée par le roi se résumait parfois à un conciliabule dans un angle de fenêtre, qu'il était impossible d'accéder auprès du roi sans le truchement du principal ministre, c'est à dire d'Annebault en personne, que les plus graves discussions de paix et de guerre pouvaient se résoudre au cours d'une partie de chasse. Ce sont là les pratiques politiques modestes, inavouées, presque indiscernables que l'on découvre au travers des sources narratives et qui donnent aux historiens la juste mesure du milieu d'existence des souverains de ce temps.

Le règne de François I^{er} appartient à un long moment d'histoire où les souverains choisissent de recourir dans leur gouvernement à l'appui d'un conseiller favori. Les mécanismes de la confiance royale, de l'amitié personnelle, de la grâce, de la délégation de pouvoir, de l'emploi de réseaux familiaux et sociaux se rencontrent alors dans tous les États, comme un moment spécifique du récit politique. Le pouvoir dans l'État d'un ministre favori, procédé reconnu et efficace, pouvait aussi susciter le scandale, la contestation et la révolte ; pendant deux siècles ce fut un point d'achoppement et de controverse des politologues. M.Nawrocki marque cette interprétation avec clarté, cet âge des favoris devant un jour céder le pas au modèle de la monarchie des bureaux.

La carrière d'Annebault entraîne le lecteur hors du cadre français à la suite de ses missions à la cour de Londres auprès de Henri VIII, en Allemagne auprès de l'empereur Charles Quint ou dans les palais de princes italiens. Il eut surtout à gérer la guerre avec l'Angleterre et à constituer des armées navales. Il réussit ainsi en août 1545 un raid sur les côtes du Sussex, une des rares incursions étrangères des annales de l'Angleterre. Il conduisit une ambassade triomphale à Londres, il fut enfin le négociateur des paix conclues avec les Impériaux à Crépy en 1544 et avec les Anglais à Ardres en 1547

Le récit des campagnes d'Annebault apporte des détails significatifs sur les opérations en Picardie et Artois, en Provence et Piémont, mais aussi, plus subtilement, sur les styles de la guerre et de la diplomatie dans l'Europe contemporaine. Chacun savait alors que les concentrations d'hommes et de moyens ne duraient pas plus d'une saison et pouvaient se disperser soudain du fait des défauts de soldes et des maladies. La campagne des Français en Italie du Nord en 1529 finit en désertions, mutineries et retraites hasardeuses. De même, l'avancée victorieuse des Impériaux à l'été 1544, menaçant même Paris, s'arrêta et se dissipa en quelques jours ou semaines.

La guerre était encore et toujours une entreprise personnelle où les droits et les devoirs soldatesques tenaient à la fois de la chevalerie et du mercenariat. Un des buts de guerre était le profit des rançons, tarifées selon la valeur sociale des prisonniers et les opportunités politiques des partis affrontés. La pratique de livraison d'otages lors de trêves et discussions confirmait elle aussi le caractère individuel des conflits opposant les souverains et la place de l'honneur dans leurs querelles ou leurs accords. Le choix des otages relevait de considérations de dignité ; il pouvait se comparer à l'envoi auprès des souverains étrangers d'ambassadeurs dont le rang et la bonne foi devaient correspondre à l'élévation des princes auxquels ils allaient se présenter.

Autre trait de mœurs, la préférence était donnée dans les négociations à l'éloquence habile des émissaires rendus sur place plutôt qu'à la fixité des instructions dont ils avaient été précautionneusement chargés. L'envoyé était un homme de grande confiance, confident et porteur de secrets, témoin d'événements qu'il aurait à rapporter, gage de loyauté entre les princes, avocat d'une situation difficile. Cette démarche exprime, une fois de plus, la prédominance en ce temps de l'oralité sur l'échange d'écritures.

En bref, le livre de M.Nawrocki, riche, érudit et novateur, enrichit la chronique d'un long épisode d'histoire politique de la France et, plus ambitieusement encore, contribue à une anthropologie culturelle des procédés de gouvernement dans les États de l'âge de la Renaissance.

Yves-Marie BERCÉ.
Le 10 mars 2017

*L'amiral d'Annebault,
conseiller favori de François I^{er}*
[Classiques Garnier](#)

